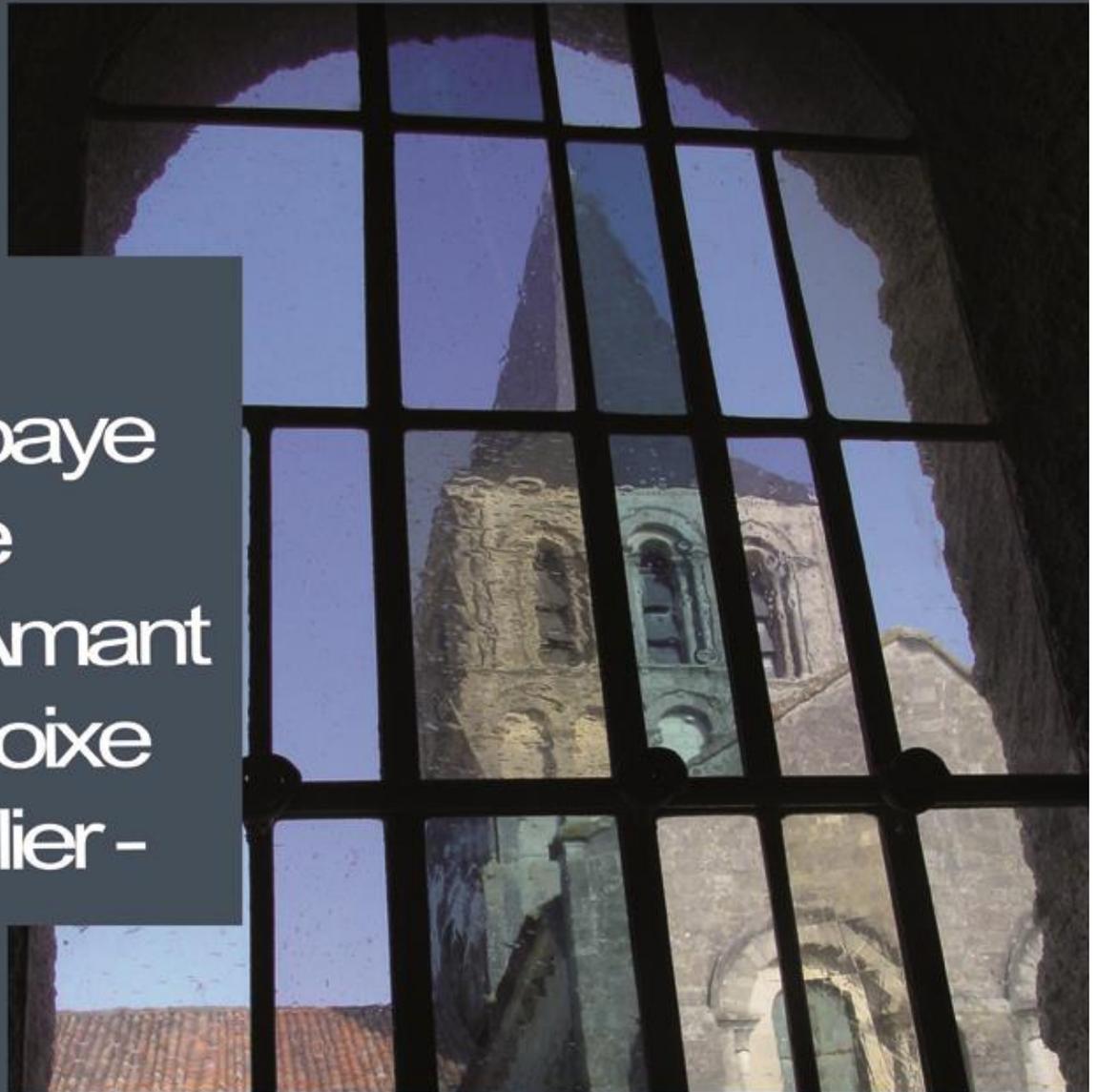


Récital de violoncelle

Hager Hanana, violoncelle baroque

Abbaye
de
Saint Amant
de Boixe
- Cellier -



Dimanche 15 avril 2018 - 16h

Tarifs : 10€, 8€ adhérents, 5€ étudiants et demandeurs d'emploi gratuit - 18 ans

Concert offert pour tout achat de tuyau

Renseignements : 05 45 39 44 30 - / domremicarre@orange.fr /



Oraison au violoncelle

La suite en ré majeur, dernière des six suites que Johann Sebastian Bach a composées pour le violoncelle, me fascine depuis longtemps.

Le son si particulier du violoncelle à cinq cordes requis ici, attachant et ensorcelant, m'a captivé au point de vouloir lui consacrer tout un récital.

Le répertoire pour cordes dont Bach a promu l'éclat s'enrichira ce soir de ceux du luth, de la viole de gambe, et du violon. Excellent maître d'exécution au violon, à l'alto, mais à l'orgue et au clavecin, Jean-Sébastien Bach paracheva les formes de la Fugue, du Prélude de choral, de la Cantate religieuse ou encore de la Suite. Il composa pour orgue à Weimar et Mülhausen, pour orchestre et instruments à Köthen, et écrivit des œuvres religieuses à Leipzig notamment.

Karl Friedrich Abel, fils d'un dédicataire présumé des suites pour violoncelle, fonda avec le fils de Bach, Johann Christian, les concerts « Bach-Abel » à Londres. Élève et ami de famille de Bach à Köthen, Abel fut le dernier virtuose de la viole de gambe. Claveciniste, violoncelliste et corniste, il joua aussi le violoncelle à cinq cordes nommé : « Pentachord » lors d'un concert.

S. L. Weiss fut un contemporain renommé de Bach et improvisa pour luth des fugues aussi complexes que celles de Bach au clavier, il composa près de 600 œuvres. « L'amant malheureux », allemande mélancolique notoire, composée par Gallot Vieux de Paris (1625-1695), fut reprise et adaptée par Weiss.

H. I. F. Biber interprétait librement la musique au violon dans le style « fantasticus », que Bach n'ignorait pas. Cette forme éludait les contraintes rythmiques ou mélodiques pour laisser présider l'harmonie avec profondeur. Avec cette Passacaille, « l'ange gardien », Biber clôt le cycle des sonates du rosaire et transmet à la postérité un joyau inestimable de la musique spirituelle autour du Christ.

Le violoncelle à cinq cordes révèle l'expression de ces pièces et relève alors l'intérêt de la sixième suite.

Très belle écoute.

Hager Hanana

Sylvius Léopold WEISS (1687 - 1750)

Prélude pour luth en Ré mineur

Carl Friedrich ABEL (1723-1787)

Adagio Vivace ou Moderato Pour viole de gambe en Ré mineur

Sylvius Léopold WEISS

« L'amant malheureux » Allemande pour luth en La mineur

Johann Sebastian BACH (1685-1750)

Suite N°6 BWV 1012 en Ré majeur

Prélude, Allemande, Courante, Sarabande, Gavottes I et II, Gigue

Heinrich Ignaz Franz Von BIBER (1644-1704)

Passacaille pour violon en Sol mineur « L'ange gardien »



Hager Hanana Violoncelliste franco-tunisienne,

a reçu l'enseignement d'Eva Descaves, de Philippe Muller, Christophe Coin et Christopher Bunting.

Après avoir obtenu les premiers prix de violoncelle, violoncelle baroque et musique de chambre du Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse de Paris, elle est invitée dans de nombreux ensembles dont Les Arts Florissants (William Christie), Il Seminario Musicale (Gérard Lesne), Anima Eterna (Jos Van Immerseel) et fut violoncelle solo du Concert Spirituel (H. Niquet) et des Musiciens du Louvre (Marc Minkowski).

Actuellement, elle joue et enregistre avec l'Orchestre des Champs Élysées et le Collegium Vocale de Gand (Philippe Herreweghe), XVIII-21 le Baroque Nomade (J.C Frisch), les Ambassadeurs (A Kossenko), le Banquet Céleste (D Guillon), la Tempesta (Patrick Bismuth), Gli Angeli Genève (Stephan Mac Leod) et l'ensemble Correspondances (Sébastien Daucé). Elle est également sollicitée à se produire en récital et propose des programmes valorisant le répertoire pour violoncelle et violoncelle à cinq cordes seuls au XVII^e et XVIII^e siècle.

Elle enseigne le violoncelle baroque au Conservatoire à Rayonnement Régional de Lyon.

L'association **Dom Rémi Carré** a pour but la valorisation de l'abbaye de Saint-Amant-de-Boixe au moyens de projets et manifestation culturelles tels que la construction d'un orgue Renaissance ou encore l'organisation de concerts.

Si vous êtes intéressés par sa démarche ou ses initiatives, vous pouvez vous renseigner sur ses rendez-vous ou ses informations en consultant son site internet : www.domremicarre.org
ou sur sa page internet « Facebook » : **Dom Rémi Carré**, ou en téléphonant au : 05 45 94 24 27 ou lui écrire : **Association Dom Rémi Carré, Mairie, 16330 Saint-Amant-de-Boixe**
Si vous souhaitez la soutenir, vous pouvez adhérer en remplissant le bulletin suivant :



COUPON À REMPLIR ET À RETOURNER AVEC VOTRE RÈGLEMENT (ADRESSE CI-DESSUS)

NOM.....PRÉNOM.....
ADRESSE.....
TEL.EMAIL.....@.....
*règlement à l'ordre de : association dom Rémi Carré

et en retournant par courrier votre coupon et votre contribution : 10 euros/ an / personne.
Bénéficiez dès lors des tarifs préférentiels lors des prochains concerts de l'association.

Si vous souhaitez marquer plus profondément votre soutien, vous pouvez faire un don en remplissant le bulletin ci-dessous ou acheter un tuyau d'Orgue. Le tableau inférieur recense les différents tuyaux ainsi que leur prix qu'il reste à financer pour offrir à l'orgue ses derniers jeux.

Tableau 2^{ème} tranche souscription / orgue Renaissance Saint-Amant-de-Boixe

Cornet 1 ^{er} rang	cornet 2 ^{ème} rang	Cornet 3 ^{ème} rang	Tiercelette	Quarte de Nasard	décor volets	volets	Tarifs
						2	2 000 €
					4		1 200 €
			2				300 €
			11				250 €
3				9			200 €
			11				150 €
6	10		12	13			100 €
		8		10			80 €
111							tuyaux



COUPON À REMPLIR ET À RETOURNER AVEC VOTRE RÈGLEMENT (ADRESSE CI-DESSUS)

Nom Prénom.....
Adresse.....
.....email.....

Jeux de tuyaux disponibles (2^e tranche de souscription*) :

CORNET : 200 € 100 € 80 € **TIERCELETTE :** 300 € 250 € 150 € 100 €
QUARTE DE NASARD : 200 € 100 € 80 € **AUTRE MONTANT :** €
Gravure tuyau (facultatif) :

*Votre don ouvre droit à une réduction d'impôt sur le revenu : par exemple un don de 60 €, si vous êtes imposables, vous revient à 20 € (art. 200-1 du Code Général des Impôts). Un reçu fiscal vous sera envoyé dès la réception de votre don.